



PERSONNELS ADMINISTRATIFS

Plan de requalification de C en B

LETTRE OUVERTE :

Monsieur Éric DUPOND-MORETTI
Ministre de la Justice, Garde des Sceaux

Ministère de la Justice
13 Place Vendôme
75 042 PARIS Cedex 01

Objet : Plan de requalification de C en B des personnels administratifs.

Monsieur le Garde des Sceaux, ministre de la Justice,

Voilà maintenant 3 ans que le plan de requalification dit « de C en B » pour les personnels administratifs a promu environ 500 adjoints administratifs au grade de secrétaires administratifs.

Malheureusement, force est de constater que nous avons raison. Nous déplorons déjà à l'annonce de ce plan le nombre de promotions largement insuffisant au regard des effectifs de promouvables.

Rappelons en effet que ce ne sont que 580 postes qui ont été prévus sur 4 ans. Comment vouloir nous faire croire qu'il n'y aurait pas de déçus et de laissés pour compte ?

Pour l'année 2024, ce sont des milliers d'agents promouvables, pour 600 agents proposés et, au final, seulement 150 promotions !


2025 sera donc la dernière année pour promouvoir une toute petite poignée d'adjoints administratifs au titre de ce plan de requalification.

Que deviendront alors ceux qui n'auront pas réussi à décrocher le Graal ?

Par la présente, je vous demande, Monsieur Le Ministre de la Justice, sans écarter de futures négociations statutaires pour les personnels administratifs du ministère de la Justice, de bien vouloir mettre en place un nouveau plan de requalification de C en B à minima à hauteur de 1000 promotions. Ce nouveau plan serait une juste reconnaissance pour ces personnels dont les missions nécessitent de plus en plus de technicité et demandent de plus en plus de compétences et de responsabilités.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre de la Justice, Garde des Sceaux, l'expression de ma très haute considération.

Le Secrétaire Général



Emmanuel BAUDIN

